



Nyxoah Nomme Scott Holstine Chief Commercial Officer

Juillet 15, 2024

Nyxoah Nomme Scott Holstine Chief Commercial Officer

Mont-Saint-Guibert, Belgique – 15 juillet 2024, 8h00 CET / 2h00 ET – Nyxoah SA (Euronext Brussels/ Nasdaq : NYXH) ("Nyxoah" ou la "Société") opère dans le secteur des technologies médicales et se concentre sur le développement et la commercialisation de solutions innovantes destinées à traiter le Syndrome d'Apnées Obstructives du Sommeil (SAOS). La Société a annoncé la nomination de Scott Holstine au poste de Chief Commercial Officer. À ce titre, Scott dirigera les opérations commerciales de Nyxoah afin d'assurer le succès du lancement aux États-Unis.

Scott apporte plus de 26 ans d'expérience dans l'industrie des dispositifs médicaux, avec une expérience reconnue dans le lancement de produits aux États-Unis, la mise en place et la direction d'organisations commerciales caractérisées par une forte exécution opérationnelle. Scott est un fervent avocat du développement des personnes et des talents. Scott a été lauréat du Superintendent's Award for Excellence (Star Wreath) de la United States Military Academy de West Point, à New York. Après avoir servi comme capitaine dans la U.S. Army, Scott a obtenu son MBA à l'Université du Minnesota, Carlson School of Management - Minneapolis, MN.

"Alors que nous attendons l'approbation de la FDA d'ici la fin de l'année 2024, le recrutement d'un leader commercial expérimenté est déterminant pour accélérer davantage notre stratégie de mise sur le marché aux États-Unis dans un plan d'exécution de lancement concret. Cela commence par la mise en place d'une équipe commerciale pleinement opérationnelle d'ici la fin de l'année. Scott est un leader dynamique et créatif qui a su développer des équipes performantes et de nouveaux marchés pour des technologies innovantes", a commenté Olivier Taelman, CEO de Nyxoah. "Cette nomination marque le coup d'envoi de la constitution d'une équipe de professionnels de classe mondiale, centrée sur les patients et les cliniciens, soutenant la mission de Nyxoah qui consiste à rendre le sommeil à nouveau simple pour les patients souffrant de SAOS."

"C'est une période prometteuse pour les patients souffrant de SAOS. Les excellents résultats de l'étude DREAM de Nyxoah et le succès de Genio sur les marchés en dehors des États-Unis ont démontré le potentiel de la solution unique et révolutionnaire de Genio. Les patients et les médecins attendent avec impatience l'arrivée d'un deuxième acteur dans le domaine du HGNS. Je suis ravi de faire partie de l'équipe qui met en place une opération commerciale axée sur le patient et qui donne la priorité à la réussite de nos partenaires fournisseurs de soins de santé dans le traitement du SAOS", a ajouté Scott.

A propos de Nyxoah

Nyxoah opère dans le secteur des technologies médicales. Elle se concentre sur le développement et la commercialisation de solutions innovantes destinées à traiter le Syndrome d'Apnées Obstructives du Sommeil (SAOS). La principale solution de Nyxoah est le système Genio®, une thérapie de neurostimulation du nerf hypoglosse sans sonde et sans batterie qui a reçu le marquage CE, centrée sur le patient et destinée à traiter le Syndrome d'Apnées Obstructives du Sommeil (SAOS), le trouble respiratoire du sommeil le plus courant au monde. Ce dernier est associé à un risque accru de mortalité et des comorbidités, dont les maladies cardiovasculaires. La vision de Nyxoah est que les patients souffrant de SAOS doivent pouvoir profiter de nuits réparatrices et vivre pleinement leur vie.

À la suite de la réussite de l'étude BLAST OSA, le système Genio® a reçu son marquage CE européen en 2019. Nyxoah a réalisé deux introductions en bourse réussies : sur Euronext Bruxelles en septembre 2020 et sur le NASDAQ en juillet 2021. Suite aux résultats positifs de l'étude BETTER SLEEP, Nyxoah a reçu l'approbation du marquage CE pour l'élargissement de ses indications thérapeutiques aux patients atteints de Collapse Concentrique Complet (CCC), actuellement contre-indiqués dans la thérapie des concurrents. En outre, la Société mène actuellement l'étude pivot DREAM IDE en vue d'obtenir l'approbation FDA et de commercialisation aux États-Unis.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le rapport annuel de la société pour l'exercice 2023 et visiter le site suivant <http://www.nyxoah.com/>.

Attention – Marquage CE depuis 2019. Dispositif expérimental aux États-Unis. Limité par la loi fédérale américaine à un usage expérimental aux États-Unis.

Déclarations Prospectives

Certaines déclarations, croyances et opinions contenues dans le présent communiqué de presse sont de nature prospective et reflètent les attentes actuelles de la société ou, le cas échéant, des administrateurs ou de la direction de la société concernant la conclusion de l'accord de facilité de prêt et de l'accord de bons de souscription synthétiques avec la BEI, l'utilisation du produit de l'accord de facilité de prêt ; le système Genio® et les études cliniques en cours sur le système Genio® ; les avantages potentiels du système Genio® ; les objectifs de Nyxoah concernant le développement, la voie réglementaire et l'utilisation potentielle du système Genio® ; l'utilité des données cliniques pour l'obtention éventuelle de l'approbation de la FDA pour le système Genio® ; la communication des données de l'essai pivot DREAM U. U. de Nyxoah, le dépôt d'une demande d'approbation auprès de la FDA et l'entrée sur le marché américain. De par leur nature, les déclarations prospectives impliquent un certain nombre de risques, d'incertitudes, d'hypothèses et d'autres facteurs susceptibles d'entraîner une différence matérielle entre les résultats ou événements réels et ceux exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Ces risques, incertitudes, hypothèses et facteurs pourraient avoir une incidence négative sur les résultats et les effets financiers des plans et des événements décrits dans le présent document. En outre, ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, les risques et incertitudes énoncés dans la section "Facteurs de risque" du rapport annuel de la société sur le formulaire 20-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, déposé auprès de la Securities and Exchange Commission ("SEC") le 20 mars 2024, et des rapports ultérieurs que la société dépose auprès de la SEC. Une multitude de facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, les changements dans la demande, la concurrence et la technologie, peuvent faire en sorte que les événements, les performances ou les résultats réels diffèrent de manière significative de

tout développement anticipé. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse concernant des tendances ou des activités passées ne constituent pas des garanties de performances futures et ne doivent pas être considérées comme une déclaration selon laquelle ces tendances ou activités se poursuivront à l'avenir. En outre, même si les résultats ou développements réels sont conformes aux déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse, ces résultats ou développements peuvent ne pas être représentatifs des résultats ou développements des périodes futures. Aucune déclaration ou garantie n'est donnée quant à l'exactitude ou à la justesse de ces déclarations prévisionnelles. En conséquence, la Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de publier des mises à jour ou des révisions des déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse à la suite d'un changement des attentes ou d'un changement des événements, conditions, hypothèses ou circonstances sur lesquels ces déclarations prospectives sont basées, sauf si la loi ou la réglementation l'exige expressément. Ni la Société, ni ses conseillers ou représentants, ni aucune de ses filiales, ni les dirigeants ou employés de ces personnes ne garantissent que les hypothèses sous-jacentes à ces déclarations prospectives sont exemptes d'erreurs et n'acceptent aucune responsabilité quant à l'exactitude future des déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse ou quant à la survenance effective des développements prévus. Vous ne devriez pas accorder une confiance excessive aux déclarations prospectives, qui ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse.

Contact :

Nyxoah

David DeMartino, Chief Strategy Officer

IR@nyxoah.com

Media

Belgique / France

Backstage Communication – Gunther De Backer

gunther@backstagecom.be

International/ Allemagne

MC Services – Anne Hennecke

anne.hennecke@mc-services.eu

Pièce jointe

- [FRENCH Nyxoah Appoints Scott Holstine as Chief Commercial Officer FINAL](#)